

L'emploi dans l'industrie jurassienne, quel avenir ?

Aujourd'hui comme durant ces 10 dernières années, l'industrie manufacturière régionale fournit une part importante des emplois sur le marché du travail jurassien. Environ 11'000 selon les statistiques.

Néanmoins les points d'interrogation sont nombreux à ce sujet. Le service public de l'emploi de la République et Canton du Jura s'est posé un certain nombre de questions qu'il essaie de répondre au travers d'un rapport d'enquête « Le Jura industriel » qu'il a publié au début du mois de juillet.

Comment ont évolué les modes et les sources de recrutement du personnel ? Quelle est la place de la main-d'œuvre frontalière et celle du travail intérimaire ? Qu'en est-il de la formation dans les entreprises jurassiennes ? L'enquête est révélatrice d'une situation dont les effets ne sont pas similaires dans le Canton du Jura par rapport au reste du pays. On trouve d'une part un certain nombre d'entreprises solidaires recourant très peu à la main-d'œuvre frontalière et qui s'engagent beaucoup dans la formation à l'intérieur de leur établissement. La majorité de leurs employés résident en Suisse et possèdent un contrat de travail avec l'entreprise. D'autre part on trouve des entreprises qui mettent en œuvre une politique de gestion du personnel favorisant l'emploi de travailleurs frontaliers ou intérimaires et qui n'intègrent que dans une moindre mesure la formation d'apprentis.

Quatre années après l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes, il était nécessaire de faire le point sur la situation. Une situation masquée par la bonne conjoncture actuelle. On relève, dans le secteur industriel, un accroissement de 50% sur 4 ans de la main-d'œuvre frontalière et la pression sur les salaires est clairement observée.

Dans les perspectives d'une récession, peut-être pas si lointaine, qui va faire les frais d'une telle situation ?

- Nous demandons au Gouvernement de préciser son mode d'évaluation de la situation ?

- A-t-il déjà pris des dispositions en la matière ?

- A-t-il des propositions pour corriger la tendance actuelle ?

Courroux, le 03 septembre 2008

Pour l'interpellation
Yves-Alain Fleury